

# PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

La protection de vos données personnelles est une de nos préoccupations fondamentales. Par donnée personnelle, nous entendons une donnée qui permet de vous identifier directement.

Nous vous informons de la manière dont la Bibliothèque Municipale de Plourin (29830) utilise et protège les informations que vous nous communiquez, lorsque vous vous inscrivez à la Bibliothèque Municipale de Plourin.

Ces dispositions sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment par la Bibliothèque Municipale de Plourin, notamment en vue de se conformer à toute évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technologique. Dans un tel cas, la date de sa mise à jour sera clairement identifiée en tête de la présente politique. Ces modifications engagent l'utilisateur dès leur publication. Il convient par conséquent de consulter régulièrement ces dispositions afin de prendre connaissance de leurs éventuelles modifications sur le site internet de la commune à la rubrique bibliothèque.

Lorsque vous effectuez une demande d'inscription à la Bibliothèque Municipale de Plourin, cette dernière collecte certaines données vous concernant qui sont nécessaires à la création de votre compte. Le caractère obligatoire de ces informations vous est signalé lors de leur collecte ; à défaut de communication de ces données, la Bibliothèque Municipale de Plourin ne peut pas traiter votre demande d'inscription.

Votre inscription vaut accord tacite de notre cadre de protection des données personnelles.

En cas de refus, il se peut que vous ne puissiez pas bénéficier de certaines informations ou services que vous avez demandés. A ce titre en effet, la Bibliothèque Municipale de Plourin peut être amenée dans certains cas à vous demander de renseigner certaines données. En fournissant ces informations, vous acceptez expressément qu'elles soient traitées par la Bibliothèque Municipale de Plourin, aux fins indiquées au point n°3 ci-dessous.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (General Data Protection Regulation) adopté par le Parlement Européen le 14 avril 2016, et à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée le 21 juin 2018, la Bibliothèque Municipale de Plourin vous informe des points suivants :

## 1. Identité du responsable de traitement

Le responsable du traitement est la Mairie de Plourin 1 Place An ty Kear 29830 Plourin – courriel : [bibliotheque@Plourin.fr](mailto:bibliotheque@Plourin.fr)

## 2. Données traitées

Type de collecte	Données personnelles fournies volontairement	Objectifs du traitement
Mon compte	<ul style="list-style-type: none"><li>Nom et prénom</li><li>Adresse postale, téléphone, courriel</li><li>Année de naissance</li><li>Catégorie socioprofessionnelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Situation de l'abonné et de son abonnement</li><li>Gestion du compte et des emprunts</li><li>Accès aux services en ligne</li><li>Envoi d'information par mail et/ou courrier postal</li><li>Étude statistique des publics</li></ul>
Mon compte en ligne	<ul style="list-style-type: none"><li>Nom</li><li>Numéro d'adhérent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Gestion du compte et des emprunts</li><li>Prolongation / Réservation</li><li>Proposition d'acquisition</li></ul>

### 3. Finalités et bases légales du traitement

La Bibliothèque Municipale de Plourin est susceptible de traiter vos données personnelles :

- a) Aux fins de vous inscrire comme usager de la Bibliothèque Municipale de Plourin pour être en capacités d'emprunter des ouvrages, d'effectuer des réservations, de proposer des acquisitions, de prolonger vos prêts sur le Portail.
- b) Aux fins de pouvoir vous contacter à propos des différents évènements relatifs à la Bibliothèque Municipale de Plourin, incluant notamment la programmation culturelle et les horaires d'ouverture.
- c) Aux fins de recueillir des informations nous permettant d'effectuer des études statistiques des publics.

La Bibliothèque Municipale de Plourin traite vos données personnelles sur la base légale.

- a) De la loi : Article R310-9 du code du patrimoine, Décret n° 2011-574 du 24 mai 2011, Code général des collectivités territoriales et Code du patrimoine (articles L-310 et L-320).
- a) De la mission de service public (accès à la culture, la connaissance, l'information et les loisirs).
- b) De l'intérêt légitime pour les informations dont l'usage est celui auquel vous devez de toute évidence vous attendre.

### 4. Destinataires

Seule la Bibliothèque Municipale de Plourin est destinataire de vos informations personnelles. Celles-ci ne sont jamais transmises à un tiers, nonobstant les sous-traitants auxquels la Bibliothèque Municipale de Plourin fait appel (vous trouverez de plus amples informations à leur sujet au point 8 ci-dessous).

### 5. Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées et traitées en base active pour la seule durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie, puis elles seront versées en archives intermédiaires pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles seront conservées. A la radiation de l'adhérent, les informations personnelles sont détruites par la Bibliothèque Municipale de Plourin.

### 6. Droits « informatique et libertés »

Vous disposez des droits suivants concernant vos informations personnelles, que vous pouvez exercer en nous écrivant à l'adresse postale mentionné au point 1.

- Droit d'accès et de communication des données  
Vous avez la faculté d'accéder aux informations personnelles qui vous concernent. Cependant, en raison de l'obligation de sécurité et de confidentialité dans le traitement des données à caractère personnel qui incombe à la Bibliothèque Municipale de Plourin, vous êtes informé que votre demande sera traitée sous réserve que vous rapportiez la preuve de votre identité, notamment par la production d'un scan de votre titre d'identité valide (en cas de demande via notre courriel) ou d'une photocopie signée de votre titre d'identité valide (en cas de demande adressée par écrit).

La Bibliothèque Municipale de Plourin vous informe qu'elle sera en droit, le cas échéant, de s'opposer aux demandes manifestement abusives (de par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique).

Pour vous aider dans votre démarche, notamment si vous désirez exercer votre droit d'accès par le biais d'une demande écrite à l'adresse postale ou courriel mentionnés au point 1, vous trouverez e cliquant sur le lien suivant un modèle de courrier élaboré par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la CNIL) <https://www.cnil.fr/fr/modele/courrier/exercer-son-droit-dacces>

- Droit de rectification des données  
De ce droit, la législation vous habilite à demander la rectification, la mise à jour, le verrouillage ou encore l'effacement des données vous concernant qui peuvent s'avérer le cas échéant inexactes, erronées, incomplètes ou obsolètes.

Vous pouvez également définir des directives générales et particulières relatives au sort des données à caractère personnel après votre décès. Le cas échéant, les héritiers d'une personne décédée peuvent exiger de prendre en considération le décès de leur proche et/ou de procéder aux mises à jour nécessaires.

Pour vous aider dans votre démarche, notamment si vous désirez exercer, pour votre propre compte ou pour le compte de l'un de vos proches décédé, votre droit de rectification par le biais d'une demande écrite à l'adresse postale ou courriel mentionnés au point 1, vous trouverez en cliquant sur le lien suivant un modèle de courrier élaboré par la CNIL. <https://www.cnil.fr/fr/modele/courrier/rectifier-des-donnees-inexactes-obsolètes-ou-perimees>

- Droit d'opposition

L'exercice de ce droit n'est possible que dans l'une des deux situations suivantes :

- ✓ Lorsque l'exercice de ce droit est fondé sur des motifs légitimes ; ou
- ✓ lorsque l'exercice de ce droit vise à faire obstacle à ce que les données recueillies soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Pour vous aider dans votre démarche, notamment si vous désirez exercer votre droit d'opposition par le biais d'une demande écrite à l'adresse postale ou courriel mentionnés au point 1, vous trouverez en cliquant sur le lien suivant un modèle de courrier élaboré par la CNIL. <https://www.cnil.fr/fr/modele/courrier/supprimer-des-informations-vous-concernant-dun-site-internet>

## 7. Délais de réponse

La Bibliothèque Municipale de Plourin s'engage à répondre à votre demande d'accès, de rectification ou d'opposition ou toute autre demande complémentaire d'informations dans un délai raisonnable qui ne saurait dépasser 1 mois à compter de la réception de votre demande.

## 8. Prestataires habilités et transfert vers un pays tiers de l'Union Européenne

La Bibliothèque Municipale de Plourin vous informe qu'elle a recours à des prestataires habilités pour faciliter le recueil et le traitement des données que vous nous avez communiquées. Ces prestataires peuvent être situés en dehors de l'Union Européenne et ont connaissance des données recueillies par le biais de transferts entre la Bibliothèque Municipale de Plourin et le prestataire.

La Bibliothèque Municipale de Plourin s'est préalablement assurée de la mise en œuvre par ses prestataires de garanties adéquates et du respect de conditions strictes en matière de confidentialité, d'usage et de protection des données. Tout particulièrement, la vigilance s'est portée sur l'existence d'un fondement légal pour effectuer un quelconque transfert de données vers un pays tiers.

## 9. Plainte auprès de l'autorité compétente

Si vous considérez que la Bibliothèque Municipale de Plourin ne respecte pas ses obligations au regard de vos informations personnelles, vous pouvez adresser une plainte ou une demande auprès de l'autorité compétente.

En France, l'autorité compétente est la CNIL à laquelle vous pouvez adresser une demande par voie électronique en cliquant sur le lien suivant : [https:// www.cnil.fr/fr/plaintes/internet](https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet).